

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	93 (1964)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	L'école et la vocation
<b>Autor:</b>	Marmy, P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1040363">https://doi.org/10.5169/seals-1040363</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'école et la vocation

## **Un appel du Pape**

Le 4 novembre 1963, S. S. le Pape Paul VI a adressé un appel aux familles et aux écoles catholiques pour qu'elles s'efforcent de créer cette atmosphère spirituelle favorable à l'éclosion des vocations. La lettre a souligné que tous les catholiques devraient se sentir solidaires, dans l'œuvre d'assistance aux séminaires diocésains et religieux. « Dans la réalité, est-il possible, se demande le Saint-Père, de ne pas voir que la vocation sacerdotale, depuis sa naissance jusqu'à son plein développement, tout en étant principalement un don de Dieu, exige cependant la collaboration de bien des personnes, soit du clergé, soit du laïcat ? »

Le Souverain Pontife a continué, disant que « si la civilisation moderne a répandu dans le peuple chrétien l'estime et la recherche des biens de ce monde, elle a, par contre, refroidi, en bien des cœurs, l'estime des biens surnaturels et éternels ».

« Comment alors, de nombreuses et authentiques vocations pourraient-elles germer dans des foyers ou des écoles où l'on exalte presque uniquement les valeurs et les avantages attachés à des professions profanes ?... C'est pourquoi, afin que, dans le cœur des enfants et des adolescents, puissent germer et se développer l'estime et le saint enthousiasme pour la vie sacerdotale, il est nécessaire de créer un milieu spirituel favorable, tant dans la famille qu'à l'école. »

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la pénurie de prêtres, de religieuses et de missionnaires, dans le monde actuel. Même en nos pays chrétiens, pourtant plus favorisés au point de vue des vocations, il y a des paroisses sans prêtres. Les enseignants manquent aussi et l'on doit faire appel à des personnes retraitées pour combler les vides dans le corps professoral. Faute de religieuses, les supérieures de couvent doivent rappeler ou refuser des Sœurs enseignantes. Et bien que les prêtres ne soient pas assez nombreux, dans notre diocèse, Mgr notre Evêque leur demande d'aller dans les pays de missions où ils manquent encore bien plus, puisqu'il y a des paroisses grandes comme la Suisse romande ou même, comme la Suisse entière, avec un ou deux prêtres seulement.

Et pourtant Dieu, qui veut le salut de tous les peuples par le ministère de ses apôtres, a prévu suffisamment de prêtres et de ministres pour cette grande tâche. Il a mis et met toujours dans le cœur de jeunes en nombre suffisant les germes de la vocation. Mais Dieu respecte la liberté, même celle de ses élus. Il laisse, comme le dit S. S. Paul VI, à chaque chrétien le soin de créer l'atmosphère favorable à l'éclosion de la vocation.

## A quel âge ?

A quel âge une vocation peut-elle se manifester et être considérée comme valable dans le cœur d'un enfant ? Partons de faits, en prenant quelques statistiques publiées par la revue *Vocations* de notre diocèse.

Sur 101 élèves de rhétorique et de philosophie d'un Petit séminaire, soit des élèves à la veille d'entrer au Grand séminaire, 90 affirment avoir eu le désir d'être prêtre entre 7 et 10 ans, 10 à 11 ans ; et 1 à 12 ans.

Sur 157 élèves d'un Grand séminaire,  
86 disent avoir eu le désir de se faire prêtre entre 6 et 9 ans ;  
17, à 10 ans ;  
19, à 11 ans ;  
8 à 12 ans ;  
16, entre 13 et 16 ans ;  
11, à 18 ans et plus.

Et dans l'ensemble des prêtres, 3 sur 4 ont eu l'idée ou le désir du sacerdoce avant 12 ans. Ces quelques chiffres montrent que chez l'enfant, chez le garçon du moins, l'idée de vocation naît très tôt, avant 12 ans, et que cette idée est sérieuse. Ne lit-on pas dans la vie de Mozart qu'à l'âge de 4 ans, déjà, il jouait au piano des morceaux entendus la veille ; qu'à l'âge de 8 ans Charcot traversait une mare, dans le jardin de ses parents, avec le pétrin de sa mère, baptisé : « Pourquoi pas ? » ; et que dans les Dombes un tout jeune garçon, de 8 ans également, disait la messe et prêchait devant ses camarades ; il s'appelait Jean Marie Vianney.

Cette précocité s'explique, puisque le germe de vocation existe, mis par Dieu au cœur de l'enfant, sans doute, dès qu'il est appelé à la vie chrétienne. D'autre part, si le milieu est favorable, si parents et éducateurs ont mis tout en action pour éveiller cette vocation encore inconsciente, l'âge de 8 à 11 ans est l'âge idéal pour une telle éclosion. C'est l'âge qui suit la première rencontre avec le Seigneur ; c'est l'âge où l'enfant est très généreux, l'âge où les passions et l'égoïsme ont moins de prise sur lui, l'âge de la plus grande souplesse aux pensées de l'Esprit Saint. L'enfant est alors prédisposé à comprendre l'amour de Dieu qui fait tant pour nous et attend notre réponse d'amour. D'autre part, pendant toute la période qui précède l'éveil des sens, l'enfant a le temps de s'ancrer solidement dans l'idée qu'il a choisie.

## Le rôle de l'école

Comme le milieu familial, et à sa place, si ce dernier n'est pas à la hauteur, le milieu de l'école chrétienne peut et doit contribuer à éveiller chez l'enfant une vocation latente, vocation qui, sans le milieu favorable,

ne pourra pas germer, ou du moins très difficilement. A côté des cartes, tableaux artistiques, ou règles à retenir, on peut aussi quelquefois, en les variant, afficher images ou photographies représentant le prêtre ou la religieuse dans l'exercice de leur ministère. J'ai vu, dans des salles de classe, des textes en évidence comme ceux-ci : « Le Christ a besoin de toi pour passer dans le cœur des autres »; « Si tu veux, il y aura un prêtre de plus »; « Missionnaire ? Pourquoi pas ? » Il y en a d'autres qui sont très évocateurs, pour un petit cœur généreux. On pourra, discrètement aussi, éveiller la générosité des enfants en montrant leur rôle à eux, dans le travail du salut des âmes : Œuvre de la Sainte-Enfance qu'on leur confiera ; la prière personnelle et les sacrements, ramassage de timbres et sacrifices pour les missions; ... etc. La prière du début ou de la fin des classes pourra être orientée parfois du côté des vocations, du salut des païens, de la sanctification des chrétiens de chez nous... sans oublier la vocation d'enseignants. Il se présente aussi de nombreuses occasions aux maîtres et maîtresses pour parler, soit en classe, soit en particulier surtout, avec les enfants ou spécialement un enfant, du sacerdoce ou de la vie religieuse. Ils peuvent à l'occasion leur conseiller ou leur prêter un livre adapté, sur ce même sujet. Les contacts avec les parents peuvent être précieux dans le même sens. Il peut arriver qu'une personne trop zélée puisse l'une ou l'autre fois pécher par indiscretion; mais c'est rare et je crois qu'on n'exagère pas dans ce sens. Personnellement, et je ne suis pas le seul, c'est au regretté M. Louis Ruffieux, instituteur en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année à Estavayer, que je dois en grande partie d'avoir découvert ma vocation; je l'en remercie et avec lui, tous ceux qui nous ont aidé sur le chemin difficile du sacerdoce et de la vie religieuse.

### **Les signes**

Dans la même lettre précitée, le Pape Paul VI rappelle les signes les plus caractéristiques de la vocation :

La bonne intention persistante de se consacrer au service de Dieu et des âmes.

Un désir inspiré par des motifs surnaturels, non égoïstes.

Un désir efficace qui fait faire à l'enfant des efforts pour travailler et se corriger de ses défauts.

Ces caractéristiques doivent s'ajouter à une capacité intellectuelle certaine, un bon jugement, du dévouement et une pureté faite d'équilibre nerveux et affectif; tout cela, héritage d'une famille saine physiquement et moralement.

### **Ce qu'il ne faut pas faire**

L'enfant aura tendance à parler aux autres de sa vocation. En soi, ce n'est pas un mal. Mais le maître lui apprendra à rester très discret,

car parmi les camarades, combien ont la déplorable manie, sinon la méchanceté de tourner en ridicule le « petit curé » et ainsi de tuer peut-être une véritable vocation. Il est certain que même les enfants qui ont une vocation, ont leurs défauts : espiègles, turbulents, parfois même désobéissants et paresseux. La tentation serait forte alors de leur reprocher leur grand sésir ; « On ne dirait pas que tu veux te faire curé ! C'est beau pour un missionnaire ! pour une Sœur ! » Ce serait leur reprocher ce qu'ils ont de plus beau dans leur cœur ; ce serait les blesser cruellement et peut-être leur ôter tout désir de sacerdoce ou de vie religieuse.

Il ne serait pas prudent, non plus, sous prétexte de juger de la valeur d'une vocation, de la contrarier, de la prendre à la légère, ou de l'éprouver d'une autre manière. Les épreuves ordinaires seront bien largement suffisantes : camarades parlant d'autres carrières à leurs yeux plus en vue, ou même se moquant de la vocation; l'appât d'argent à gagner le plus vite possible, pour être indépendant; l'éveil des sens et les amourettes; la longueur des études secondaires et du séminaire et la perspective d'un « métier » humainement moins en vue que tant d'autres. Pour que l'enfant puisse découvrir et suivre sa vocation, il a besoin d'être renseigné, aidé, encouragé, pris au sérieux. En certaines écoles officielles, on ne craint pas d'afficher bien en vue des élèves, toutes sortes de réclames et offres d'emploi avec l'assurance de gros avantages, financiers et sociaux... et nous jugerions indiscret de présenter à nos jeunes la possibilité d'une vocation sacerdotale ou religieuse ?

### **Cultiver la vocation dans la liberté**

Le temps n'est plus où l'enfant voulait se faire prêtre pour faire plaisir à une maman ou à une tante qui avait la vocation pour lui. Il a actuellement l'esprit assez libre et indépendant pour ne pas être mené par le désir des autres. Il est bon de savoir aussi que le Petit séminaire ou le Juvénat n'est pas, comme certains l'ont cru, une serre chaude qui fait pression sur la liberté de l'enfant et qui en fait un séparé. Au Petit séminaire comme au Juvénat, l'enfant peut dès la fin de la 5<sup>e</sup> année scolaire commencer ses études littéraires, tout en étudiant, dans un milieu favorable, sa vocation. Les prêtres directeurs et professeurs, choisis spécialement pour cette tâche délicate, ont pour mission, d'aider les élèves, sur le plan intellectuel comme sur le plan caractériel et moral, tout en étudiant eux aussi s'ils sont faits pour le sacerdoce ou la vie religieuse. L'ambiance de ces instituts est faite de liberté et de joie, chacun y étant venu librement, dans une même intention, et pouvant repartir librement aussi. Le règlement leur donne plus de trois mois de vacances en famille, en été, à Noël, à Pâques, à la Toussaint, à Carnaval même. Ils ne perdent le contact, ni avec les leurs, ni avec la vie ; au contraire, ils apprennent à mieux apprécier leurs parents et à être moins à la merci de leurs camarades. S'ils

ne voulaient pas continuer vers le sacerdoce, les enfants peuvent rentrer de plain pied dans n'importe quel collège et continuer leurs études sans interruption et sans être déclassés, vers n'importe quelle carrière libérale. On ne pourra pas reprocher aux parents de ne pas leur avoir donné leur chance... Pas plus qu'on ne pourra reprocher à l'enfant d'être un raté ; du reste cela ne se fait plus guère, car on a bien remarqué que celui qui a passé quelques années dans une maison religieuse en garde une formation plus solide.

Terminons en reprenant encore la Lettre de Sa Sainteté Paul VI. Considérant l'attitude actuelle de critique qui se répand par rapport à l'acceptation des tout jeunes dans les Séminaires, il écrit : « Les parents, les pasteurs et tous ceux qui ont une responsabilité dans l'éducation des enfants et des jeunes gens, non contents de préparer pour ceux qui sont appelés au sacerdoce des conditions favorables, non contents de prier Dieu d'accorder des grâces pour que le nombre des appelés grandisse, doivent aussi, dans la mesure de leurs possibilités, se préoccuper de diriger les jeunes vers le Séminaire ou vers l'institut religieux, dès que ceux-ci manifestent et démontrent ouvertement qu'ils aspirent réellement au sacerdoce et qu'ils ont les aptitudes nécessaires. Car ainsi seulement les jeunes seront préservés plus sûrement des corruptions du monde et pourront cultiver la semence de la vocation divine dans le milieu le plus adapté. »

P. MARMY, *de la Congrégation du Saint-Esprit*

## Ecole pédagogique privée FLORIANA

Pontaise 15 Lausanne Tél. 24. 14. 27

Direction : E. Piotet

Excellent formation de  
**Gouvernantes d'enfants**  
**Jardinières d'enfants**  
**et d'Institutrices privées**

**Placement des élèves assuré**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

Choisissez les

## Gorges de la Jagne

Au Restaurant du Lac

Fam. Bach      Tél.(029) 315 03

qui vous amèneront  
au **Barrage de Montsalvens**.

à Châtel-sur-Montsalvens,  
vous trouverez la place idéale  
pour votre pique-nique.